

L'Union Européenne de Radiodiffusion, 1950-1969

Une approche internationale et communautaire de la télévision

Patrick Alves

DANS **BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN 2007/2 N° 26**, PAGES 19 À 34
ÉDITIONS **IRICE**

ISSN 1276-8944

DOI 10.3917/bipr.026.0019

Date de mise en ligne : 01/01/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2007-2-page-19?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour IRICE.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'Union Européenne de Radiodiffusion, 1950-1969

Une approche internationale et communautaire de la télévision

PATRICK ALVES

L'Union européenne de radiodiffusion (UER) est fondée le 12 février 1950 lors de la Conférence de Torquay en Grande-Bretagne. Elle est une association transnationale, à but non lucratif, d'organismes de radiodiffusion de service public d'Europe de l'Ouest.

Sa création coïncide avec l'émergence, au tournant des années cinquante, d'un nouveau moyen de communication : la télévision. Or, dans le contexte de bouillonnement culturel de l'après-guerre, certains pionniers de l'Union expriment la volonté inédite de ne pas faire de la télévision balbutiante une affaire nationale, mais internationale. Ainsi, Jean d'Arcy¹ mentionne le fait que « pour faire une bonne télévision, il faut au moins un continent, les États-Unis ou l'Europe, par exemple »². Dans cette nouvelle vision internationale de la communication audiovisuelle, la télévision naissante est conçue comme un instrument sortant de ses frontières pour donner une image et une compréhension plus larges. Dans cette optique, l'idée d'un échange de programmes télévisuels se fait jour.

Dès lors, contrairement aux précédentes réflexions sur le sujet, nous abordons et élargissons l'étude de l'UER à sa dimension internationale, en insérant, dans toute la mesure du possible, l'organisation dans le jeu des

¹ Chargé des Relations internationales de la Radio-Télévision française (RTF) de 1950 à 1952, puis Directeur des programmes de la RTF de 1952 à 1959.

² François Cazenave, *Jean d'Arcy parle : pionnier et visionnaire de la télévision*, Paris, La Documentation Française, 1984, p. 11.

Relations internationales. Plus encore, notre intérêt se focalise sur la capacité de l'UER à fédérer les nations autour de son projet, ce dernier portant une vision spécifique et novatrice de l'audiovisuel en général, et de la télévision en particulier.

À partir de là, il s'agit d'analyser, en premier lieu, la phase d'élaboration et de constitution des principes fondateurs de l'UER, puis, de s'intéresser au développement de son noyau européen, et enfin, de comprendre l'attitude de l'Union face aux enjeux présents à l'échelle mondiale.

Aux origines de l'UER (1950-1954)

Il convient, dans un premier temps, de mettre en lumière, à la fois le fonctionnement structurel de l'UER et sa principale réalisation, l'Eurovision, ces deux axes constituant les bases qui lui permettent de mettre en œuvre une politique à l'échelle internationale.

Un organisme qui se donne les moyens de réussir

L'UER est très largement l'héritière, tant du point de vue de sa structure que de ses activités, de l'Union internationale de radiophonie (UIR) créée en 1925³, mais discréditée par sa compromission avec les nazis au sortir de la guerre. Finalement, à l'issue d'une longue période de crise entre 1946 et 1950⁴, la radiodiffusion européenne se réorganise selon les logiques politiques engendrées par la Guerre froide : l'Organisation

³ Ernest Eugster, *Television Programming across National Boundaries : the E.B.U and OIRT Experience*, Washington, Artech, 1983, p. 29.

⁴ Léo Wallenborn, « De l'UIR à l'UER : la grande crise de la radiodiffusion européenne », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 1 et 2, janvier-mars 1978, p. 5.

internationale de radiodiffusion (OIR) sous influence soviétique est créée à l'Est en juin 1946 et l'UER fondée à l'Ouest en février 1950. En ce sens, les intérêts et les enjeux d'ordre politique s'immiscent dès l'origine de l'Union.

Au niveau du fonctionnement interne de l'UER, ses Statuts⁵ nous révèlent un organisme centralisé, fortement hiérarchisé dont les compétences des différentes instances sont affirmées avec vigueur dans un souci de plus grande efficacité. Ainsi, les organes de l'Union sont l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil d'administration, un président et deux vice-présidents, les Services permanents (Office administratif à Genève et Centre technique à Bruxelles) et les Commissions technique, juridique et des programmes. Par la rigueur et la solidité de son organisation structurelle supranationale, l'UER entend jouer un rôle d'interlocuteur et d'intermédiaire sur le plan international entre les organismes de radiodiffusion et les instances extérieures de toutes natures.

L'UER se conçoit, donc, comme une union régionale européenne et nullement mondiale. À ce titre, ses membres actifs proviennent du Vieux Continent et ses membres associés des autres régions géographiques.

L'Union se présente en fait comme « un moyen de coopération internationale »⁶ s'appuyant sur les principes fondateurs d'une radiodiffusion unie en Europe, mais également comme un foyer de rencontres d'experts, comme un forum institutionnalisé. C'était déjà la vocation de l'UIR. Toutefois, l'UER lui confère ampleur et prestige dans un contexte nouveau de développement de la radio et de la télévision.

⁵ Centre des Archives Nationales Contemporaines (CAC), fonds ORTF, versement n° 1987 0714, article 27, *Les Statuts de l'UER*, 12 février 1950.

⁶ Simone Courteix, *Télévisions sans frontières : un problème de coopération internationale*, Paris Economica, 1975, p. 104.

L'Eurovision, l'instrument permettant la mise en œuvre de la politique de l'UER

L'élaboration de l'Eurovision se fait selon deux méthodes différentes et en parallèle⁷ correspondant à deux approches humaines de la même question, celle de l'échange de programmes de télévision.

Le premier moyen d'action est préconisé par Marcel Bezençon⁸. Sa méthode est dite institutionnelle, car elle vise à convaincre l'UER du bien-fondé de ses idées, en utilisant les pourparlers avec l'organisme. Néanmoins, bien que sa proposition, présentée en octobre 1950⁹, porte en elle les germes institutionnels de la future Eurovision au sein de l'UER, Marcel Bezençon n'obtient de la part de l'Union que la création en 1951 d'un Groupe d'études de programmes¹⁰ composé, certes, de spécialistes expérimentés de la télévision, mais au sein duquel il est difficile de parvenir à quelque chose de concret.

La seconde voie dite bilatérale est celle qui s'évertue à démontrer concrètement la faisabilité technique des échanges directement sur le terrain. Elle est menée par le couple télévisuel franco-britannique, « les deux organismes les plus avancés en télévision »¹¹ à l'époque, et par l'intermédiaire de ses directeurs des programmes Jean d'Arcy (RTF) et Cecil McGivern (BBC). Dans cette optique, les deux organismes décident de se lancer dans des réalisations de grande ampleur qui marquent les esprits¹² et qui aboutissent, le 2 juin 1953, à la retransmission du

⁷ Paul Bellac, « Origine et premiers pas de la Commission des programmes et de l'Eurovision », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 85, mai 1964, p. 21-24.

⁸ Directeur général de la Société Suisse de Radiodiffusion (SSR).

⁹ Paul Bellac, *ibid.*, p. 21.

¹⁰ *Ibid.*, p. 22.

¹¹ *Ibid.*

¹² Cf. articles du journal *Le Monde* 29 août 1950 ; 10 et 11 juillet 1952 ; 2 et 3 juin 1953.

Couronnement d'Elisabeth II depuis la Grande-Bretagne en France, mais aussi en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Ainsi, une petite communauté s'est formée autour de l'axe RTF/BBC en dehors de l'UER, ce qui jette un discrédit sur cette dernière qui pensait la chose pour l'instant irréalisable.

Finalement, l'UER reprend le concept d'échanges de programmes à son avantage en novembre 1953¹³, ce qui permet son institutionnalisation progressive au sein d'une Commission des programmes spécialement créée. Surtout, l'Union défend l'idée qu'elle seule peut apporter une stabilité structurelle suffisante permettant la coordination entre les différents adhérents. Dans ces conditions, l'Eurovision, une création unique en son genre à l'époque, voit le jour le 6 juin 1954 entre huit organismes de radiodiffusion européens.

Quelles sont alors les influences et les motivations des promoteurs de l'échange de programmes ? En fait, deux catégories générales de motivations apparaissent. En premier lieu, les pionniers de l'Eurovision viennent se greffer dans le contexte particulier de l'après-guerre. Ainsi, en 1947-1949, l'idée même d'Europe se cherche et s'élabore autour d'idéaux. Denis de Rougemont, l'un de ces porte-parole, institue la culture comme un enjeu sur la scène de l'Europe à construire. Il s'évertue à prôner une libéralisation des échanges, une Europe à base culturelle et une création de liens vivants prenant la forme de réseaux¹⁴. Thèmes que concrétisent, à son niveau, l'Eurovision. Par-delà ces questions d'influences, les pionniers sont guidés par un idéal humaniste, celui d'oeuvrer à une meilleure compréhension entre les peuples à une échelle internationale.

En second lieu, la nécessité de l'instant semble dicter les autres types de motivations. D'un point de vue technique, il s'agit de développer tout le

¹³ Paul Bellac, *ibid.*, p. 23.

¹⁴ Denis de Rougemont, *Oeuvres Complètes III : Ecrits sur l'Europe, vol. I : 1948-1961*, Éditions de La Différence, Paris, 1994, p. 130-146.

potentiel de l'outil télévision¹⁵, et, d'un point de vue économique, les organismes de radiodiffusion espèrent, grâce à l'échange de programmes, mettre en commun les moyens de production pour réduire le coût des émissions¹⁶.

Dès sa naissance, l'Eurovision constitue finalement un bouleversement majeur dans le secteur de la télévision et permet à l'UER de développer une politique active et dynamique sur un plan international. Le but de l'Union, désormais, est de s'assurer, avec l'aide de son instrument, une emprise sur l'Europe et ses télévisions naissantes.

Un ancrage rapide sur la scène européenne (1954-1962)

Cette phase est celle de la consolidation et de l'affirmation de l'UER à l'échelle européenne. Or, il nous apparaît très clairement que l'essor de l'Union va de pair avec le développement continu de son instrument tant sur un plan technique, programmatique que communautaire.

Une maturation technique progressive

L'assise que l'UER exerce sur le continent européen à travers l'Eurovision est, avant tout, d'ordre technique. Pour M. Bezençon, l'Eurovision est « une fille de la technique »¹⁷. L'essentiel des efforts de l'Union, par l'intermédiaire de sa Commission technique, se concentre donc autour de la consolidation et de l'entretien du réseau de télévision

¹⁵ Jean d'Arcy, « Eurovision », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 56, juillet 1959, p. 7.

¹⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹⁷ Marcel Bezençon, « L'Eurovision, ou l'art difficile d'être vedette », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 85, mai 1964, p. 8.

permettant les échanges de programmes. Son évolution progressive est frappante. Au départ, le réseau Eurovision est « une chaîne »¹⁸ aux jonctions provisoires et précaires comprenant les huit États fondateurs. Très vite, le réseau se densifie, devient un maillage tout en s'ouvrant à de nouveaux adhérents¹⁹.

Le réseau permet donc de dessiner, de déterminer et de délimiter géographiquement une zone de libre-échange télévisuel, une sorte de communauté européenne de télévision, dans la mesure où, au-delà de son aspect technique, il possède une portée symbolique forte. Ainsi, pénétrer dans le réseau signifie entrer dans l'Eurovision, c'est-à-dire s'insérer dans une communauté.

Le réseau se modernise au cours des années soixante à travers l'élaboration de jonctions permanentes. Cette évolution constitue un tournant considérable du point de vue technique, certes, mais touche également la politique de l'UER. En effet, avec l'instauration d'un tel réseau, l'Union s'attache à rendre le principe des échanges non plus occasionnel, mais bel et bien permanent. Une nouvelle étape est franchie.

Une diversification des programmes

Dès ses débuts, l'UER, par l'intermédiaire de sa Commission des programmes, dirige l'Eurovision vers la retransmission des grands événements en direct²⁰ qu'ils soient des cérémonies ou des compétitions sportives. Tel est le créneau, la marque de fabrique que choisit l'échange de programmes de l'Union pour se démarquer des productions nationales et pour légitimer sa démarche.

¹⁸ Jean d'Arcy, *op. cit.*, p. 7.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Marcel Bezençon, « L'Eurovision est-elle un mythe ? », *Bulletin de l'UER*, vol. 5, n° 27, septembre-octobre 1954, p. 593.

Toutefois, cette matière première – les grands événements – est ponctuelle par définition, ce qui rend impossible une systématisation et une régularité des échanges. L'UER décide donc de diversifier son panel d'offres de programmes et se lance dans la production de ses propres émissions avec plus ou moins de réussite. En fait, le plus grand succès de l'Union se révèle être, sans conteste, le *Grand Prix Eurovision de la chanson*²¹, lancé en 1956 et qui rencontre très vite les faveurs d'un public fidèle.

En parallèle, l'UER s'intéresse également à un échange de sujets d'actualités pour son Eurovision, ce qui suppose que celle-ci renonce à l'exclusivité qui était donnée jusque-là au direct. Cette évolution peut s'expliquer par le fait, qu'au tournant des années cinquante-soixante, l'Union et son instrument sont en proie à leurs premiers doutes. En effet, certains pionniers des échanges partent tels Jean d'Arcy, les programmes transmis ne surprennent plus le public et ne permettent pas, en outre, une utilisation suffisante du réseau. À cet instant, la machine semble être dans « un cercle vicieux »²².

Dans ses conditions, l'UER décide de diversifier les activités de l'Eurovision en se servant des facilités permises par son réseau. L'échange de sujets d'actualités est né de ces considérations en 1962. Il permet ainsi de donner un nouvel élan à l'Eurovision en entraînant un usage plus intensif du réseau, et donc, une diminution de ses coûts tout en ouvrant la voie vers une banalisation des échanges. L'Union a su en somme se renouveler, ce qui affirme son caractère et renforce sa position sur son noyau européen, tout en facilitant son ouverture vers les États-Unis et

²¹ Marcel Bezençon, « L'Eurovision et ses sorcières », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 50, août 1958, p. 6.

²² CAC, Fonds ORTF, versement n° 2070, article 19, « *Compte-rendu de la réunion commune du GTV/1, GTV/2 et du Groupe de travail Technique L, Londres, 24 septembre 1959.* »

l'Intervision²³ – car le domaine de l'information est un possible terrain d'entente, grâce l'intérêt international qu'il suscite.

Bien qu'elle soit néanmoins une entreprise en plein essor, l'UER n'en appelle pas moins des critiques. Ses détracteurs²⁴ tendent en effet à vilipender la trop grande place accordée à l'élément sportif dans le système Eurovision, entre 60 % et 75 %²⁵ de l'ensemble des échanges.

Face à ses remises en cause, l'UER se lance dans une politique volontariste visant à développer la part des émissions dites culturelles, en aménageant des plages horaires qui leur sont consacrées par exemple²⁶, mais sans obtenir de résultats probants. L'organisme défend surtout la part du sport au sein de l'échange de programmes. Pour lui ce type d'émissions ne subit pas la barrière des langues et se révèle, de surcroît, susceptible de plaire au plus grand nombre, de fédérer la communauté Eurovision, ce qui lui garantit le succès populaire²⁷.

Un modèle sur le plan communautaire ?

L'un des principaux soucis des pionniers était de faire accepter à des organismes de radiodiffusion divers et hétéroclites la mise en commun des moyens. À partir de là, l'UER a mis en avant une logique de compromis. L'Eurovision est régie en somme par trois mots d'ordre : coordination, coopération et collaboration²⁸.

²³ Marcel Bezençon, « L'Eurovision n'a pas de marche arrière », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 92, juillet 1965, p. 9.

²⁴ Roland Dailly, « L'Eurovision nous aide-t-elle à mieux comprendre " l'étranger " ? », *Radio, Cinéma, Télévision*, n° 477, 8 mars 1959, p. 34-35.

²⁵ Ernest Eugster, *op. cit.*, p. 226.

²⁶ CAC, Fonds ORTF, versement n° 2070, article 19, « Rapport de la 9^e réunion du GTV/2, Vienne, 1^{er} et 2 mai 1957. »

²⁷ Marcel Bezençon, « L'Eurovision, course d'obstacles », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 64, novembre 1960, p. 25.

²⁸ Jean d'Arcy, « Eurovision », *op. cit.*, p. 10.

Cela signifie que l'Eurovision devient une bourse d'échanges au sein de laquelle l'offre et la demande sont entièrement libres et à la discrétion des organismes membres. En effet, ces derniers peuvent offrir, accepter ou refuser n'importe quel programme²⁹. Rien ne leur est imposé. Bien évidemment, en contrepartie, le système est tributaire de l'esprit de coopération et de solidarité de ses membres ce qui, il est vrai, crée parfois des tensions, notamment en matière de financement des échanges qui repose, pour l'essentiel, sur les Quatre Grands de l'Eurovision³⁰ (Grande-Bretagne, France, Allemagne et Italie).

Néanmoins, le principe de coopération est lancé et fait des émules. A ce titre, l'UER et son outil deviennent un élément référant, un modèle comme l'atteste la création de l'Intervision à l'Est sous l'égide de l'Organisation Internationale de Radio-Télévision (OIRT). Dans un contexte de Guerre froide, l'émergence de cette « Eurovision de l'Est »³¹ peut être interprétée comme une réplique soviétique, comme une réponse au défi technologique lancé par l'UER et son Eurovision, symboles du monde libre. Ceux-ci se sentent chefs de file, précurseurs d'un mouvement. Forte d'une assise incontestable sur le Vieux Continent, l'Union se lance dès lors dans de nouveaux défis.

L'UER face au défi Mondovision (1962-1969)

Le modèle préconisé, mis en place par l'UER, et qui prend forme à travers l'Eurovision, se heurte à la fin des années soixante à l'émergence d'un échange de programmes mondial aux antipodes des aspirations

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Ernest Eugster, *op. cit.*, p. 119.

³¹ Marcel Bezençon, « L'Eurovision et ses battements de cœur », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 68, juillet 1961, p. 2.

originelles de l'Union. Le système conçu par celle-ci entre, alors, dans une période de mise à l'épreuve douloureuse.

Les aspirations de l'UER

Le contexte des années soixante est différent de celui des débuts de l'UER Désormais, celle-ci dispose d'un prestige et d'une légitimité dans son domaine d'action grâce au succès de l'Eurovision. En conséquence, elle s'oriente vers le développement de ses relations avec les partenaires extra-européens, et notamment, américains. En ce sens, la première réunion entre l'Union et les organismes de radiodiffusion nord-américains a lieu en octobre 1962³². Ainsi, en matière d'échange de programmes, l'UER souhaite et ambitionne très clairement de se positionner en tant que « leader »³³ sur la scène internationale.

À cet égard, dans les années 1960-1962, de nombreux débats³⁴ ont lieu au sein de l'Union sur le rôle qu'elle doit jouer et sur sa zone d'influence. Européenne ou mondiale ? Régionale ou internationale ? L. Merlin évoque en effet « la vocation internationale »³⁵ de l'UER. S. Courteix, quant à elle, se demande si l'Union doit se limiter à son rôle européen ou bien revendiquer un rôle mondial, dans la mesure où elle représente, à la fois, un modèle pour les autres organisations de radiodiffusion et un interlocuteur constant pour les transmissions intercontinentales ou

³² « Réunion d'experts de l'UER aux États-Unis », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 77, janvier 1963, p. 37.

³³ Simone Courteix, *op. cit.*, p. 224.

³⁴ « La zone géographique de l'UER », *Problèmes audiovisuels*, n° 19, mars 1984, p. 39.

³⁵ Louis Merlin, *Le vrai dossier de la télévision*, Paris, Hachette, 1964, p. 296.

mondiales³⁶. Enfin, M. Bezençon constate « une propension à l'universalité »³⁷ de l'UER et de son instrument.

Par l'intermédiaire des pionniers de l'Eurovision, l'Union développe sa conception de l'échange de programmes à l'échelle mondiale de la Mondovision. Pour M. Bezençon, l'achèvement effectif de la Mondovision se situe ainsi dans « un système de coopération pareil à celui de l'Eurovision existante »³⁸. En d'autres termes, l'UER pose son outil en tant que modèle à suivre. De plus, en raison de l'expérience qu'elle a acquise dans les échanges de programmes et de l'importance de ses structures internes³⁹, l'Union se doit de prendre la direction, ou du moins la tutelle, de la Mondovision. Celle-ci est conçue en somme comme une « Eurovision mondialisée ». Cette idée de la Mondovision constitue par ailleurs un moyen de se prémunir contre la principale crainte des pionniers, celle de voir l'Eurovision se fondre dans un système mondial⁴⁰, dont l'UER n'est pas la tête pensante.

Les aspirations de l'Union se heurtent néanmoins très rapidement aux réalités de la Mondovision qui se créent dans ces années de Guerre froide.

Réalités de la Mondovision

L'apparition de la Mondovision s'effectue de manière progressive tout au long des années soixante jusqu'à la consécration, le 21 juillet 1969, avec la retransmission du Premier Pas de l'Homme sur la Lune. L'émotion populaire et l'enthousiasme suscités n'ont d'égal que l'exploit technique

³⁶ Simone Courteix, *op. cit.*, p. 224.

³⁷ Marcel Bezençon, « L'Eurovision, course d'obstacles », *op. cit.*, p. 24.

³⁸ Marcel Bezençon, « L'Eurovision n'a pas de marche arrière », *op. cit.*, p. 10.

³⁹ Jean d'Arcy, « Eurovision », *op. cit.*, p. 12.

⁴⁰ Marcel Bezençon, « L'Eurovision et son destin. L'Olympe au-dessus des nuages ? », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 98, juillet 1966, p. 13.

accompli. L'audience est estimée à près du tiers de l'humanité⁴¹. Le Premier Pas de l'Homme sur la Lune est en fait pour la Mondovision ce que le Couronnement d'Elisabeth II fut pour l'Eurovision : « un moment fondateur »⁴².

Au niveau de son fonctionnement, la Mondovision s'appuie sur la combinaison des satellites et des stations de télécommunications ce qui permet de traverser les océans. Or, l'une des deux clés de voûte du système, les satellites de télécommunications, est détenue par les États-Unis. En effet, l'échange de programmes mondial est possible grâce aux innovations américaines. De la même manière, le 20 août 1964, sur une initiative nord-américaine, un système de télécommunications par satellites est créé. Il s'agit de l'Organisation Internationale de Télécommunications par Satellites (INTELSAT), au sein de laquelle les Américains jouissent d'une direction de fait⁴³, bien que la France et la Grande-Bretagne y soient présentes.

Face à cette hégémonie, seule l'URSS résiste en créant son propre satellite « Molnya I » en 1965⁴⁴, et en fondant une organisation concurrente de l'Intelsat appelée « Interspoutnik ». La Mondovision est en somme une création directe de la Guerre froide, dans la mesure où son émergence est permise par la course à la technologie et à l'armement entrepris par les deux Grands après la Seconde Guerre mondiale. À l'image du monde au sein duquel elle se développe, la Mondovision semble bipolaire. Quelle place, alors, pour l'UER ?

⁴¹ François Cazenave, *op. cit.*, p. 133.

⁴² Marie-Françoise Lévy, *cf.* l'article sur le Couronnement d'Elisabeth II d'Angleterre, *L'Écho du siècle : dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, (sous la dir. de Jean-Noël Jeanneney), Paris, Hachette Littératures, ARTE Éditions/La Cinquième Éditions, 1999, p. 123.

⁴³ Jacques Thibaut, *Une télévision pour tous les Français*, Paris, Éditions du Seuil, 1970, p. 248.

⁴⁴ « Lancement du premier satellite de télécommunication de l'URSS », *Revue de l'UER. Cahier A Technique*, n° 91, juin 1965, p. 140.

Une réaction d'orgueil

Bien que la Mondovision effective soit divergente de celle rêvée par l'UER, l'Union accueille tout de même avec enthousiasme les différentes avancées, d'autant qu'elle y participe aussi⁴⁵. L'UER et son Eurovision ont néanmoins un besoin commun de se situer par rapport à cette Mondovision bipolaire. Cela est d'autant plus nécessaire que l'Union est, désormais, tributaire à la fois des Américains pour la transmission – car ils possèdent les satellites – et des PTT pour l'utilisation, dans la mesure où ils ont les lignes⁴⁶.

Consciente de la situation, l'UER réagit et se lance dans un projet qui concentre tous ses efforts, dès 1967, et qui consiste à doter l'Eurovision d'un satellite indépendant européen. Ainsi, l'Union montre sa volonté de s'affirmer face au monopole américain à un niveau politique d'abord. Elle souhaite, en effet, procéder à un rééquilibrage des forces en sa faveur au sein des organisations comme l'Intelsat, jusque-là sous obédience américaine. Son but est de combler le retard technologique qui existe entre les Européens et les Américains dans le domaine⁴⁷, et d'améliorer la compétitivité du Vieux Continent⁴⁸. En d'autres termes, le satellite permettrait à l'UER de faire entendre sa voix en renforçant son rôle dans la Mondovision, et en se constituant comme troisième pôle avec les Américains et les Soviétiques.

⁴⁵ Par exemple, la première tentative réussie de Mondovision a lieu en juillet 1962 grâce au satellite Telstar entre l'Amérique et l'Europe.

⁴⁶ « Compte-rendu de la 16^e session ordinaire de l'Assemblée générale, 25-28 juin 1965, Venise », *Revue de l'UER. Cahier B Informations générales et juridiques*, n° 93, septembre 1965, p. 59.

⁴⁷ Georges Hansen, « Un projet de satellite pour l'Eurovision », *Journal des télécommunications*, vol. 35, n° 8, août 1968, p. 414.

⁴⁸ Michel Bourely, « L'Eurovision et les satellites européens de télécommunications », *L'utilisation des satellites de diffusion directe*, Paris, PUF, 1970, p. 33.

Avec son satellite, l'Union étendrait par ailleurs sa zone d'influence en Europe jusqu'en Grèce et en Islande, ainsi que vers le continent africain⁴⁹. Enfin, d'un point de vue économique, l'usage des satellites accroît la rentabilité du système par rapport à l'utilisation des circuits terrestres⁵⁰.

L'UER démontre en fait sa volonté de consolider sa place originelle, de garder sa mainmise sur le continent européen face à une Mondovision qui pourrait l'immerger en devenant permanente. Elle s'attache ainsi à défendre et à préserver son noyau tout en rendant compétitif l'instrument de son emprise.

Au cours de notre période, l'UER joue constamment sur deux plans : l'europpéen et le mondial. Le va-et-vient entre les deux échelles oblige nécessairement l'Union à se renforcer, à se redéfinir et à se remettre en question. Ainsi, son assise sur la scène européenne évolue et passe par la modernisation de ses infrastructures techniques, par la diversification de ses activités en proposant un panel élargi de programmes aux téléspectateurs de l'Eurovision. Quoiqu'en disent les critiques, le résultat montre que le transfert, la circulation et la mise en visibilité des œuvres deviennent une réalité.

Au sein de logiques politiques et idéologiques d'affrontement Est/Ouest auquel la télévision n'échappe pas, l'UER se lance dans la construction d'un satellite européen. Elle répond de ce fait, au moins dans les intentions, au défi technologique lancé par les Américains et les Soviétiques à travers la Mondovision. Le facteur politique s'avère à cet égard essentiel dans l'émergence de celle-ci.

Selon l'Union, pour faire une télévision épanouie, elle doit se construire sur un plan international et coopératif au sein d'une communauté, mais en

⁴⁹ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁰ *Ibid.*

dehors des instances gouvernementales et en dehors de l'Europe économique et politique. En ce sens l'UER s'efforce de prôner, depuis sa création, une approche internationale, communautaire et indépendante de l'audiovisuel, en général, et de la télévision, en particulier. Même si ses prétentions se sont resserrées sur l'Europe, cette ligne directrice perdue encore aujourd'hui comme nous le démontre la chaîne « Euronews ».